UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE, ET DU CYCLE

U.T.A.C.

157-159, Rue Lecourbe - 75015 PARIS

PROCES-VERBAL D'ESSAI Nº 90.13.40.101/13349

Seule est autorisée la reproduction intégrale de ce document

UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE

DIRECTION ET BUREAUX 157-159 rue Lecourbe 75015 PARIS

CCP. 3022-08 T PARIS Tél. (1) 48.42.53.90

CM/ES

LABORATOIRE Autodrome de Linas-Montlhéry LINAS - 91310 MONTLHERY Télécopieur :(1) 69.01.78.45 Télex : UTAC 602 775 F Tél. (1) 69.01.10.47

PROCES-VERBAL D'ESSAI Nº 90.13.40.101/13349

DEMANDEUR :

MARTIN PRODUCTION Z.I les Fruchardières

85340 OLONNE SUR MER

OBJET:

Contrôle d'un véhicule vis-à-vis des prescriptions du Règlement Européen n°12 Révision 2 et de la Directive n° 74/297/CEE relatifs à la protection du conducteur contre le dispositif de conduite en cas de choc (Essai de choc frontal contre barrière).

VEHICULE PRESENTE:

Marque : MARTIN

Type : GM1

Catégorie : Ml

CONCLUSION : Le véhicule présenté répond aux prescriptions du Règlement Européen et de la Directive précités.

MONTLHERY, le 18 Janvier 1991

Chef du Service Sécurité Passive

Directeur des Essais et de la Réglementation

Ce document contient 10 pages.

N.S. : "les présents esseis se sauraient en autime façen engager la responsabilité de l'E.T.A.C. en ce qui maccerne les réalizations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter*. (Entraît du Réglement Général des estate) leule est autoriade la reproduction intégrale de ce document.

UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE Document nº 90.13.40.101/13349 Page nº2

1 - CONDITIONS DES ESSAIS -

Masse de la barrière : conforme à la réglementation Longueur de roulement libre avant l'impact : 6 m Mode de propulsion du véhicule : catapulte Système de guidage du véhicule : par rail mesure de la vitesse : a) par cellules photo-électriques et chronomètre électronique.

b) par base de temps sur le film.

Mesure du recul de la colonne de direction : par prises de vues cinématographiques.

2 - DESCRIPTION DU VEHICULE -

Type de la carrosserie : cabriolet 2 places 2 portes

ESSIEU ARRIERE TOTAL ESSIEU AVANT 1005 495

Conduite : à gauche

Masse du véhicule (kg) :

Motorisation : 6 cylindres en V

Boîte de vitesses : manuelle à 5 rapports

510

Toit ouvrant : sans objet

Système de conditionnement d'air : sans

Type de la colonne de direction : brisée à 3 cardans avec partie télescopique

Numéros de référence et (ou) de dessins de la colonne de direction : plan MARTIN 427/51

3 - RESULTATS DES ESSAIS -

Désalignement latéral au point de choc : Néant

Vitesse mesurée avant impact : 49,4 km/h

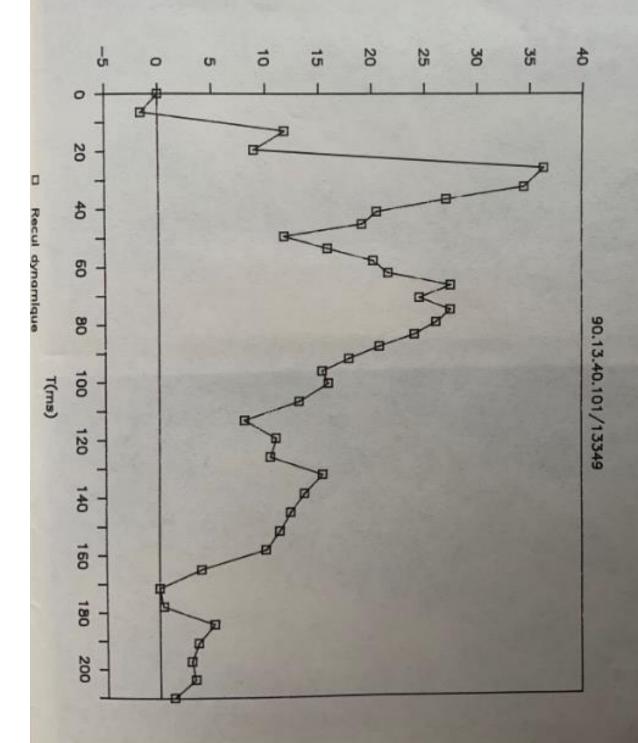
Déplacement corrigé vers l'arrière de la commande de direction : 37 mm

Rebond du véhicule : néant

Ecrasement longitudinal du véhicule : 320 mm

Après le choc, les observations suivantes ont pu être faites :

- Ecrasement de la partie avant du véhicule
- Ailes avant : brisées
- Pare-brise : brisé, mais en place
- Capot moteur : dégrafé
- Fuites éventuelles de carburant : néant
- Roues avant : intactes
- Batterie d'accumulateurs : décrochée
- Ouverture des portes : côté gauche : ouverture pendant la collision côté droit : ouverture impossible sans l'aide d'outil
- Planche de bord : partie droite et console centrale arrachées
- Tablier et plancher avant : bonne tenue



UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE Document n° 90.13.40.101/13349 Page n°5





UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE Document n° 90.13.40.101/13349





UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE pocusent n° 90.13.40.101/13349 Page n°10









UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE Document n° 90.13.40.101/13349 Page n°7





UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE Document n° 90.13.40.101/13349 Page n°8



